

# Le Cadre noir

Pierre DURAND

■ En 1984, sous le titre « Tradition et modernité », la *Revue historique des armées*, consacrait à l'arme blindée cavalerie un numéro spécial. Les auteurs anonymes, un groupe d'officiers de l'École de Saumur, regrettaient que l'image de leur « maison » fût trop souvent réduite au carrousel et au cheval. L'histoire de la « Perle de l'Anjou », depuis l'académie d'équitation créée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Duplessis Mornay jusqu'à l'école moderne des blindés sans oublier le corps royal des carabiniers de Monsieur, fut en effet dominée par des activités équestres et militaires. Le carrousel, couronné par les célèbres reprises du Cadre noir, illustre cette double vocation. Mais 1984 marqua aussi l'inauguration de l'École nationale d'équitation née en 1972 du Manège de l'École de cavalerie devenu obsolète après plus de cent cinquante ans d'une profonde symbiose avec l'*alma mater*. Ainsi se trouvait clarifiée la position de ce trait d'union entre les deux écoles.

## Le Manège de l'École de cavalerie 1815-1939

### Un bilan contrasté

Les glorieuses campagnes de la Révolution et de l'Empire, dispendieuses dans tous les domaines, mirent en évidence l'insuffisance de l'élevage équin français, aggravée par les maladies contagieuses, la morve notamment, et la mauvaise qualité de l'équitation militaire. C'est pourquoi, après les expériences malheureuses de Versailles et de Saint-Germain, fut décidée la création d'un établissement où des écuyers civils enseigneraient aux cadres de la cavalerie une pratique rationnelle à diffuser jusqu'aux plus bas échelons de l'ordre de bataille. Ainsi fut ouverte sous Louis XVIII l'École d'instruction des troupes à cheval. Éphémère puisqu'elle ne survécut pas aux Cent Jours, elle fut reconstituée en 1816 sous le nom d'École royale de cavalerie. Mais elle subit une nouvelle éclipse en 1822 par suite de la conspiration bonapartiste du général Berton à laquelle avait participé

quelques-uns de ses cadres. C'est en 1825 que l'école fut instituée à Saumur, définitivement puisqu'elle y est restée jusqu'à nos jours, mis à part les périodes de guerre. L'instruction équestre y fut dispensée par un corps de formateurs qui deviendrait un jour le Cadre noir.

### Le « notaire » et le « divin » marquis

De 1816 à 1822 puis à partir de 1825, deux conceptions opposées orientaient cette instruction équestre, l'une académique prônée par Cordier, dit « le notaire », écuyer en chef en titre et survivant de l'École de Versailles, l'autre enseignée par le marquis de Chabannes dit le « divin » marquis, disciple de monsieur d'Auvergne, père de l'équitation militaire. Ce fut finalement la première tendance qui l'emporta. Le cours d'équitation militaire, adopté en 1829, fut donc appliqué par Cordier sous l'autorité ferme du général Oudinot qui introduisit à l'école l'équitation sportive. De cette époque date le traditionnel carrousel. Présentée pour la première fois en 1828 à la duchesse de



# CARROUSEL DE SAUMUR

16 - 18 - 19 - 20 JUILLET 1959

RENSEIGNEMENTS : Bureau des cartes de Carrousel - Place Bilange - SAUMUR

Association "Saumur"  
Bureau d'ordre public  
Département du Maine-et-Loire

Joindre une enveloppe timbrée



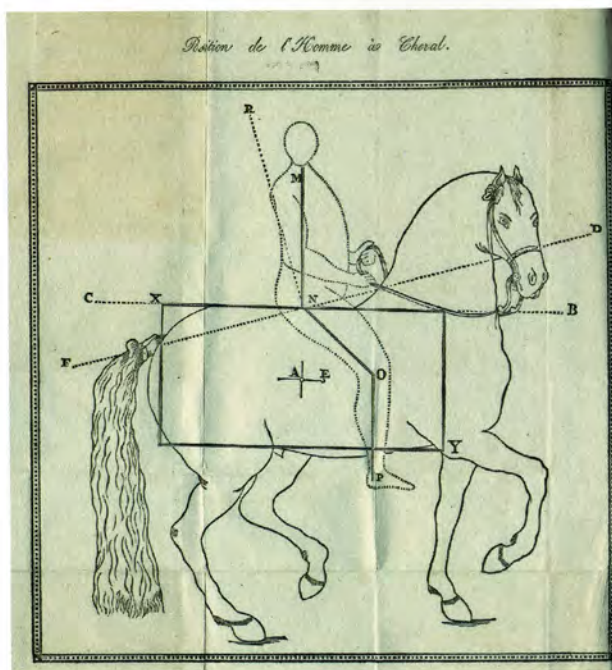


Planche illustrant la méthode du marquis de Chabannes

Berry, cette manifestation préfigurait déjà les reprises du Cadre noir. Comme le montrent les planches d'Albert Adam et Tom Drake, la tenue des écuyers comportait alors un frac bleu foncé qui ne noircirait qu'à l'usage... L'uniforme incluait aussi le chapeau de manège appelé « lampion », la culotte blanche et des attributs différents selon que l'écuyer fut civil ou militaire. Car le premier écuyer militaire ne fut nommé qu'en 1826, le général Oudinot ayant provoqué le remplacement des civils partant à la retraite par des officiers jugés plus à l'aise dans les relations avec leurs camarades enseignant les techniques militaires. Au départ de monsieur Cordier, en 1834, ce fut donc un officier, le commandant Renaux, qui lui succéda, premier des trente-six « grands dieux »<sup>1</sup> tous officiers à l'exception du comte d'Aure qui cependant avait été blanchi sous le harnois.

Le général L'Hôte sortant du manège des écuyers

### La querelle

Brillant cavalier d'extérieur et parfait homme du monde, le comte d'Aure était protégé par le duc de Nemours qui voulut le faire nommer écuyer en chef dès 1838 lorsqu'il l'envoya à Saumur pour y démontrer sa méthode. Un autre fils de Louis-Philippe, le duc d'Orléans, soutenait

quant à lui François Baucher, écuyer de cirque et novateur génial, qui rêvait de voir sa méthode adoptée par l'armée. Le conflit éclata entre ces deux maîtres écuyers, en 1842, lorsque Baucher publia sa *Méthode d'équitation basée sur de nouveaux principes*<sup>2</sup>. Après une polémique digne de la querelle des Anciens et des Modernes, Baucher semblait devoir l'emporter lorsque la mort accidentelle du duc d'Orléans mit un terme à ses expériences, pourtant couronnées de succès, malgré les détractations du général de Sparre mais avec le soutien tacite de l'écuyer en chef le commandant de Novital. Le duc de Nemours succédant à son frère à la tête de l'armée, l'application de la méthode Baucher fut interdite en 1845 et à la mort du général Soult, nostalgique de Baucher, le comte d'Aure devint écuyer en chef.

Sans entrer dans de byzantines subtilités, évoquons ces deux méthodes qui divisèrent le monde équestre et qui suscitent encore à Saumur des discussions passionnées. Pour d'Aure, il fallait utiliser le cheval « *comme la nature l'a construit* » : l'extérieur, les grandes allures, le ter-



<sup>1</sup> Le « grand dieu » est l'écuyer en chef.

<sup>2</sup> Cf. BAUCHER (François), *Méthode d'équitation basée sur de nouveaux principes et Réponse aux observations de M. d'Aure*, Paris, F. Baucher, 1864 (rééd.), 229 et 66 pages.

# LE CHEVAL DANS L'HISTOIRE MILITAIRE

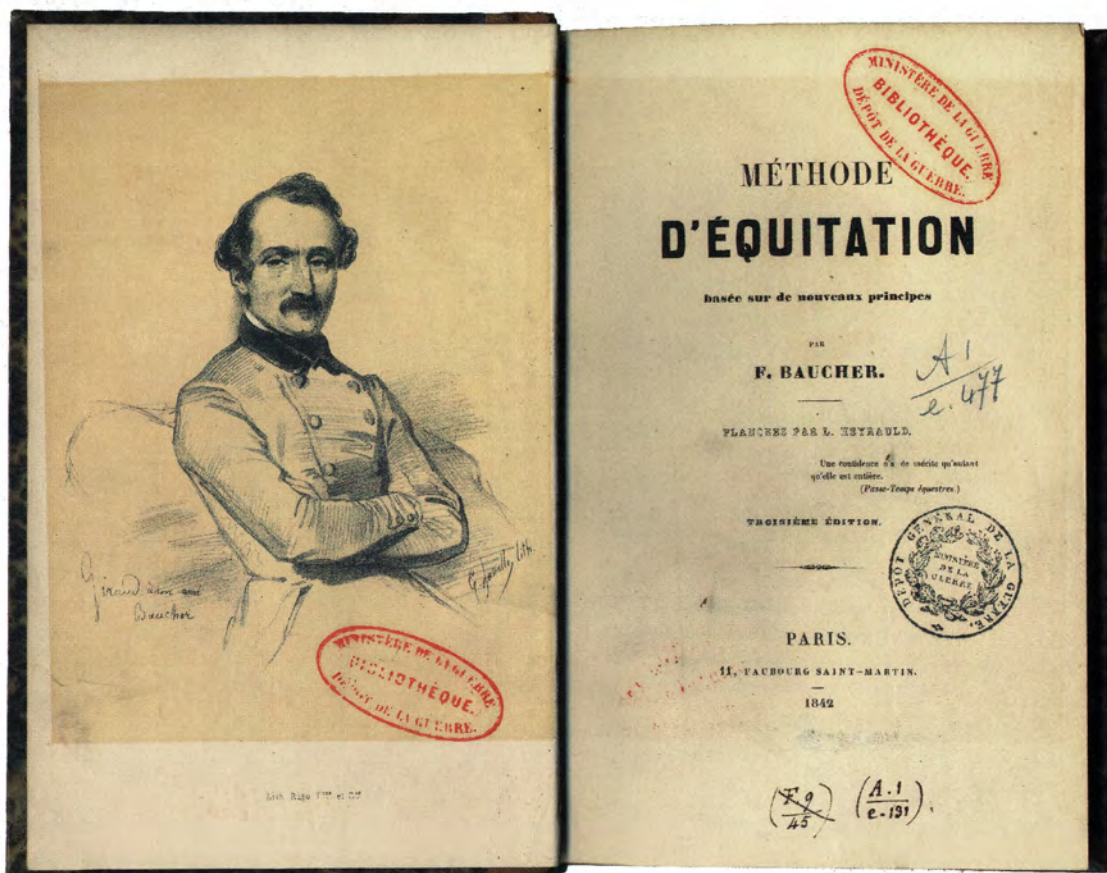


rain varié, le sport étant la vraie expression de l'équitation. Pour Baucher, chercheur en perpétuelle évolution, le principe de conduite était la « *main sans jambes, jambes sans main* », les chevaux étant de la sorte soutenus et légers du devant. D'après L'Hotte : « *L'équitation d'Aure est simple, pratique, facilement transmissible mais ses horizons sont bornés. L'équitation Baucher est artistique, présente les perspectives les plus étendues mais elle a ses écueils.* » Ainsi peut se définir le partage entre les avantages et les inconvénients de deux contraires également illustrés par le général L'Hotte tour à tour disciple de ces deux maîtres.

*Le comte d'Aure*

## L'Hotte : la doctrine

« *Pas d'équitation pas de cavalerie. Trop d'équitation pas de cavalerie non plus.* » disait déjà le maréchal de Castries. Sans prétendre à la synthèse ni même à la fusion de ces extrêmes, le général L'Hotte pratiquait Baucher avec ses chevaux personnels et enseignait d'Aure pour l'emploi des chevaux d'armes. Il fixa les fondements de l'équitation pratiquée, conser-



*Page de titre de la méthode de François Baucher*

# LE CHEVAL DANS L'HISTOIRE MILITAIRE

vée et enseignée à Saumur de 1870 à nos jours. Ces principes s'énoncent par trois facteurs dont l'ordre ne saurait être interverti : « *Calme en avant droit.* » Paul Valéry, grand amateur d'ouvrages sur l'équitation dont il appréciait le sens éducatif, dit un jour au général Weygand, son confrère à l'Académie française, combien il avait été frappé par les hautes qualités de pensée et d'écrivain du général L'Hotte.

Ayant successivement occupé les deux postes d'écuyer en chef (1864-1870) et de commandant de l'École (1875-1880), il ne pouvait affirmer lequel des deux était le plus important. C'est dire la place considérable du service du Manège à l'École de cavalerie. Est-ce la raison du privilège accordé à l'écuyer en chef, dont la selle était de velours amarante comme celle des généraux ? C'est à cette époque qu'apparut l'appellation Cadre noir s'appliquant aux écuyers maîtres et sous-maîtres, les distinguant ainsi des instructeurs des exercices militaires qui constituaient le Cadre bleu. On parlera aussi du Cadre rose pour désigner familièrement, non point les épouses, mais bien les « petites alliées » de la garnison. Jusqu'à « l'année terrible » de 1870, et selon le maréchal Soult « *si l'équitation n'est pas tout dans la cavalerie, tout n'est rien sans elle* ». Certains critiques

malveillants, tel Alexandre Gaume, persiflaient : « *Pendant qu'ils rassemblaient leurs chevaux, les ennemis se rassemblaient en grand nombre.* »

## Tout pour la guerre

« *On ne saura jamais assez célébrer le noble effort dont furent capables dans l'Armée les vaincus de 1870 et les générations qui les suivirent pour refaire nos troupes et les préparer à la bataille* » écrivit dans ses Mémoires le maréchal Foch. Ce fut ainsi que le général du Barail, ministre de la Guerre, donna à l'École, avec le règlement de 1873, les missions qui allaient demeurer les siennes jusqu'en 1914. À partir de 1877, l'acquisition du terrain du Breil, puis de ceux de Verrie, Terrefort et des Huraudières marqua le développement de l'équitation vigoureuse et hardie sous l'impulsion du colonel de Lignières. Les manèges Lassalle (1877) et Margueritte (1907) complétèrent l'infrastructure équestre de l'École, dont l'influence s'étendit à la cavalerie tout entière et plus tard aux cavaliers civils du fait de la conscription. Les écuyers en chef qui se succédèrent à la tête du Manège, les commandants Dutilh, Pietu, de Bellegarde, de Piolant, de Canisy, de Vaulogé, de Contades qui fut deux fois écuyer en chef, ses temps de

Planche issue  
de la méthode  
de François Baucher





commandement encadrant le bref intérim du commandant Varin, appliquèrent le règlement de 1876 qui, entre autres novations, officialisa la pratique du trot enlevé. Vint ensuite le commandant de Montjou. En garnison à Lunéville, il recueillit directement le message du général L'Hotte. Le général de Beauchesne, ancien écuyer et commandant la division de Lyon, punissait tout officier pris en flagrant délit de « haute école ». « *Il faut, prescrivait-il, en stigmatisant ces airs de manège qui ne sont pas de notre ressort, rompre avec la routine et les principes surannés. Plus de chevaux à tête haute et encolure rouée, plus d'effets d'ensemble pour marcher et arrêter en même temps, plus d'appuyers et de contre-changements de main, pour balancer les hanches et hausser les allures, plus de changements de pied qui traversent le cheval et l'empêchent de rester calme.* »

### Ludus pro patria

Pourtant, en 1886, le Cadre noir présentait au Champ-de-Mars, devant le président de la République Jules Grévy, un carrousel ou les « airs relevés » provoquèrent un succès égal à celui du Palais de l'industrie vingt ans plus tôt. Sur ce « Saumur Belle Époque » planait la menace du conflit mondial. En 1914, plus de cent régiments de cavalerie préparaient la Revanche. Le général Durosoy avança : « *Les masses à cheval ne connaîtront plus jamais l'abordage, leur élan se brisant sur le premier réseau de barbelés, battu par des armes automatiques.* » Fidèles à leur vocation, les écuyers maîtres, et sous-maîtres ayant servi d'abord à cheval, s'adaptèrent facilement à d'autres armes. Ils prirent

une large part aux combats comme en témoignent les noms de Champion, Hauteclocque, Gasser, Wonderheyden, Crombach, Malherbe, Lassence. À côté de ces héros disparus, saluons les Wattel et Danloux, ardents cavaliers de course, futurs écuyers en chef et déjà convertis aux progrès de la motorisation puisqu'ils servirent dans cette arme nouvelle, l'artillerie d'assaut, autrement dit les chars de combat. Tous partageaient le patriotisme du général Blacque Belair, auteur enthousiaste d'un petit ouvrage intitulé *Ludus pro patria*. Le dernier écuyer en chef d'avant-guerre fut le futur général Detroyat, parti pour le front à la tête des dragons de Dijon.

### Adieu cavalerie

Déjà condamné par le feu en 1870, le cheval semblait définitivement chassé du champ de bataille au lendemain de la Grande Guerre. « *Adieu cavalerie* », conclut le général Chambe qui, très tôt, avait rejoint l'aviation naissante. Comme s'il voulait organiser une transition, le ministre de la Guerre Messimy parapha l'une des dernières moutures du règlement de cavalerie en 1912, année de consécration olympique pour les disciplines équestres à Stockholm. Paradoxalement, l'essor prévisible du moteur et du blindage, loin de sonner le glas du cheval militaire, allait s'accompagner d'un regain d'intérêt pour la plus noble conquête de l'homme, considérée, il est vrai, comme un moyen de formation et un vestige traditionnel plus que comme un acteur décisif du champ de bataille. Le cheval de sport gardait toute son importance à l'École de cavalerie et justifiait donc la pérennité du Cadre noir.

*Calque de Théodore Jung représentant un carrousel à Saumur sous le Second Empire*

## L'âge d'or

Reconstitué *ex nihilo*, sous l'autorité du commandant Wattel, vingtième écuyer en chef, le service du Manège remplit sa mission cardinale, la formation, dès la rentrée scolaire de 1919 et donna bientôt un carrousel sur le terrain des Huraudières. En 1922, séduit par le chic des reprises présentées à Paris, le ministre Maginot décida de rendre aux écuyers le lam-pion et les attributs d'apparat qui les distinguaient avant-guerre. Une seule modification affectait la tunique noire : elle était désormais fendue dans le dos et ne portait plus que deux boutons soulignant la taille au lieu des quatre qui avaient orné naguère le dolman.

Tenant de la célébration religieuse et de l'ordre serré, les reprises du Cadre noir sont des évolutions d'ensemble subordonnant la virtuosité individuelle à la rigueur collective. Ces démonstrations d'équitation classique sont de deux sortes. La reprise des sauteurs en liberté se déroule au galop gaillard entrecoupée des trois sauts d'école conservés à Saumur : la courbette, la croupade et la cabriole. La reprise de manège consiste en un enchaînement de mouvements exécutés aux trois allures. Incluant des appuyers, des changements de pied au galop, elle s'achève par un majestueux doubler au pas-sage. Tous les chevaux présentés ont un répertoire plus ou moins savant mais tous illustrent les principes de l'équitation française. Naguère, une troisième reprise dite des sauts de barres complétait les évolutions collectives. Il s'agis-sait, pour les écuyers, d'exécuter un parcours de saut d'obstacles comme en compétition.

Pour permettre toutes ces activités militaires et sportives, l'École compta bientôt 1 200 che-vaux. Épousant son époque, le Cadre noir s'orienta vers les épreuves publiques : les courses, le championnat du cheval d'armes, le polo, le concours hippique et bien entendu le dres-sage étaient autant de spécialités pratiquées par les écuyers. Certains brillèrent au niveau inter-national et olympique : les lieutenants Wallon, Cavaillé et Le Pan portèrent la tunique noire victorieuse sur les terrains de Rome, Nice et Dublin. Le commandant Lesage remporta la médaille d'or aux jeux olympiques de Los Angeles en 1932 avec le cheval Taine. En 1936, à Berlin, le lieutenant de Balorre et Débaucheur furent médaillés d'argent.

En 1929, le colonel Danloux succédait au colonel Wattel. Pédagogue passionné et brillant exécutant, il prônait la monte à l'obstacle ins-pirée du style de l'Italien Federico Caprilli. Le cavalier, en équilibre sur les étriers, reste en avant pendant le saut, soulageant ainsi sa mon-ture. À cet effet, le colonel Danloux mit au point une selle légère adaptée à la posture aérodyna-mique qu'il préconisait. Après lui, le comman-dant Wallon puis le colonel Lesage, encouragè-rent eux aussi la pratique de l'équitation spor-tive en liaison avec le centre de préparation aux concours hippiques internationaux implanté en 1922 aux écuries du paddock. Sous l'auto-rité du colonel Haentjens, ancien écuyer appelé au service, cet organisme autonome regroupait une dizaine d'officiers particulièrement doués et bien remontés. En outre, le Cadre noir préparait l'avenir en perfectionnant de jeunes talents aptes à la compétition de haut niveau, tandis que le cours d'élèves sous-maîtres assurait la relève des sous-officiers portant la tenue noire. Ils étaient nombreux – plus d'une cinquantaine au total – car toutes les écoles militaires : École supérieure de Guerre, Saint-Cyr, Fontainebleau, Poitiers, Saint-Maixent, La Flèche, etc. entretenaient une section équestre. S'agissant des officiers, seuls les écuyers de Saumur et ceux de l'École supérieure de guerre portaient la tunique noire. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, nombre de ces écuyers durent montrer au feu le même sang-froid et le même allant que sur les hippodro-mes : ce furent les généraux du Breuil, Noiret, de Vernejoul, Réthoré, de Torquat. D'autres écuyers tombèrent au champ d'honneur : Vanuxem, de Boisseson, Vernhol, Lavergne. Car en septem-bre 1939, comme la plupart des cadres de l'École de cavalerie, les écuyers avaient été affectés dans des unités combattantes.

## De l'École de cavalerie à l'École nationale d'équitation (ENE)

### Un dramatique exil

Après la défaite, l'École de cavalerie se replia sur Tarbes. Sous la conduite du lieute-nant-colonel de Laissardière, les chevaux rejoin-rent la zone libre au terme d'un périple les ayant mené de Saumur à Poitiers par routes et chemins et de là par le train jusqu'au termi-nus *via* Montauban. Le service du Manège, aux



ordres du colonel Aublet, fut donc reconstitué dans des conditions précaires. Le personnel fut considéré comme civil pour ne pas hypothéquer les effectifs militaires limités par l'occupant. Les attributs dorés disparurent du dolman qui prit ainsi une noirceur endeuillée... Certains chevaux n'avaient pas survécu aux difficultés de transport, comme le pur-sang Taine abattu près de Châteauroux. Des harnachements ayant disparu pendant l'exode, les sauteurs en liberté durent travailler en selle rase, les selles à piquer manquant à l'appel. Plus grave fut l'absence de certains écuyers, maîtres ou sous-maîtres prisonniers ou disparus. Ainsi allèrent les choses jusqu'à l'invasion de la zone libre.

## Appellation prophétique

En 1942, l'armée d'armistice fut dissoute. Le Cadre noir, épargné, rejoignit à Fontainebleau le quartier du Carrousel, site de l'École d'artillerie jusqu'en 1939. Là, aux ordres du commandant de Balorre, il devint l'École nationale d'équitation. Dans l'attente d'une action militaire et de la libération du territoire, on travailla

au dressage de jeunes chevaux qui allait assurer avec succès la représentation française dès la reprise des concours internationaux en 1946 et la future remonte du Cadre noir.

*École de cavalerie  
du train et de la garde  
sous Vichy*

## Le renouveau

Le 22 novembre 1944, le général de Gaulle créa l'École militaire d'équitation. Elle devint en 1946 le Centre national des sports équestres (CNSE). La création de l'arme blindée en 1942 ouvrit à l'école d'application de nouvelles perspectives. Mais elle conservait l'esprit cavalier. Après une apparition éphémère du colonel de Minvielle, le Cadre noir, aux ordres du capitaine Margot, fut reconduit dans sa mission principale, la formation sportive et morale des officiers élèves. À partir d'une remonte insuffisante et hétéroclite, dans des bâtiments dégradés par les blessures du conflit, un Cadre noir aux effectifs encore squelettiques mais énergiquement soutenu par le commandement, retrouva rapidement son prestige passé et présenta bientôt ses deux reprises traditionnelles à l'occasion du premier Carrousel d'après-guerre en 1947.





*Arrivée de l'étendard  
de l'école de l'EAABC  
lors du Carrousel  
de Saumur,  
le 29 juillet 1968*

En dépit des contraintes liées à la guerre d'Indochine et de la campagne d'Algérie, le Cadre noir de Saumur s'étoffa et s'ouvrit à des stagiaires étrangers venus se perfectionner en équitation académique et sportive. Parmi eux, des officiers portugais et le champion olympique suédois, le major Henry de Reveroniy Saint-Cyr, attribuèrent leurs succès à l'équitation française. Évolution salvatrice car le dernier régiment à cheval, le 7<sup>e</sup> GESA (groupe d'escadrons de spahis algériens) de Senlis fut dissous en 1962 et la pérennité du cheval militaire remise en cause. En 1963, un souci d'économie conduisit le gouvernement à une réduction de l'effectif des chevaux dans les armées qui passa de 1 500 à 500. Le millier en sur-nombre allait être affecté à la remonte des Sociétés hippiques nationales (SHN) souvent greffées sur des Sections équestres militaires (SEM) et à l'École nationale d'équitation, créée en 1972, dont le Cadre noir constituait l'ossature principale. Une telle mutation ne pouvait s'accomplir sans heurt. L'homme de cette période charnière fut le colonel de Saint André. Dernier écuyer en chef de l'École d'application de l'arme blindée cavalerie (EAABC), il avait succédé au colonel Patrice Lair en 1964 et marqué son règne par un effort au profit du dressage de compétition qu'il avait lui-même pratiqué jusqu'au niveau olympique. Il pensait que l'écuyer en chef devait diriger l'École naissante mais le ministre de tutelle ne partageant pas ce

point de vue, le colonel de Saint André prit sa retraite en 1972. Ce fut le lieutenant-colonel de Boisfleury, soldat de légende, commandeur de la Légion d'honneur, qui accepta d'assurer la transition en attendant le lieutenant-colonel Bouchet, qui achevait son temps de commandement au 8<sup>e</sup> régiment de hussards. Initialement prévu pour une longue durée, le mandat d'Alain Bouchet fut tragiquement interrompu par son décès accidentel le 15 juillet 1975. Cavalier olympique de concours complet d'équitation et de concours de saut d'obstacles, le chef d'escadrons Durand remplaça, au pied levé, le colonel Bouchet. Il fut le dernier écuyer en chef à officier dans les installations de l'École de cavalerie, le dernier aussi à présider les commissions fédérales de dressage et d'instruction. En 1984, il devint le 3<sup>e</sup> directeur de l'ENE. Le colonel de Beauregard, de 1984 à 1990, développa la qualité des galas dont les revenus vinrent abonder les ressources propres de l'École. Puis le colonel Carde, champion de France de dressage et entraîneur national de cette discipline, dut faire des efforts pour la promouvoir dans le respect du règlement international. Le colonel de La Porte du Theil, ancien chef de corps de la Garde à cheval et expert en communication, fut le 35<sup>e</sup> écuyer en chef. Le colonel Jean-Michel Faure, ancien commandant du Centre sportif d'équitation militaire (CSEM) et brillant cavalier de saut d'obstacles prit ses fonctions fin 2006.

Jusqu'en 1984, les reprises étaient offertes au public chaque vendredi matin au manège des écuyers et bien entendu constituaient le clou des « trois glorieuses » du Carrousel. De nos jours, les présentations du Cadre noir ont évolué vers la formule dite « gala ». Ajoutant au programme traditionnel des prestations spectaculaires, pas de deux, travail à pied, longues rênes et saut d'obstacles, ces galas s'enrichissent de la participation d'écoles étrangères que l'ENE accueille à Saumur où elles donnent à voir leur savoir-faire. Du temps du Cadre noir militaire, la tenue des cavaliers et le harnachement des chevaux reflétaient l'importance de l'hôte de marque présidant la cérémonie. Aujourd'hui, la tenue des écuyers s'orne d'attributs exprimant la hiérarchie interne de l'ENE et la solennité accordée à l'événement. Par exemple, la culotte blanche caractérise la tenue de « grand gala ». L'effectif du Cadre noir s'élève à quarante écuyers et élèves écuyers. Recrutés par voie de concours, les écuyers et écuyères doivent satisfaire à la fois à des critères intellectuels et équestres les situant au niveau élevé de leurs homologues des autres sports. Dès à présent, l'École réfléchit aux aménagements qui valideront, à l'échelle européenne, les diplômes et brevets d'État. Si les décrets fixant les missions de l'École n'envisagent pas explicitement la participation des écuyers à la compétition, il va sans dire que leur crédibilité s'accroît avec la richesse de leur palmarès. Des écuyers ont représenté la France aux Jeux olympiques : Lesage, de Ballore, Buret, Paillard, Le Goff, Durand, Guyon, Le Rolland, Carde et tout récemment, Boisson, Courège, Boiteau.

De façon récurrente, depuis 1945, l'implantation du Cadre noir à Saumur fut contes-

tée par des cités concurrentes revendiquant, au nom de leur passé équestre, l'accueil de cette prestigieuse institution. Mais la cause est aujourd'hui entendue. Désormais, l'avenir du Cadre noir est scellé puisqu'il s'identifie pleinement à l'École nationale d'équitation comme naguère à l'École de cavalerie. L'ENE est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé des Sports. Elle est soutenue par les ministères de la Défense (mise à disposition de personnels) et de l'Agriculture (achats de chevaux et fonctionnement). Le Cadre noir constitue le corps de ses professeurs d'équitation et contribue largement à en assurer la renommée. L'écuyer en chef est le directeur adjoint de l'École dont la singularité est de mettre en synergie ses missions, formation professionnelle, sport de haut niveau, recherche, diffusion de la culture équestre française, avec le développement d'une filière en quête d'identité et dont l'essor présente une réelle portée économique génératrice d'emplois.

Le domaine de l'École situé sur les landes de Terrefort et de Verrie s'étend sur trois cents hectares. Deux cents personnes, dont dix militaires, et quatre cents chevaux l'animent. Le budget de l'établissement s'élève à 10 millions d'euros. Ambassadeur de l'équitation de sensibilité française, le Cadre noir présente partout en France et à l'étranger ses galas et ses couples engagés dans les épreuves hippiques de haut niveau. Ainsi Saumur peut-elle rivaliser utilement avec d'autres foyers d'art équestre comme Vienne, Jerez et Lisbonne. Ces académies affirment leur particularisme en exprimant la culture de leur patrie. Saumur trouve le sien dans son héritage militaire, fait d'efficacité empreinte de la plus sobre élégance.

